RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR – FRATERNITÉ – JUSTICE

MINISTÈRE DU PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE

COMMISSION AD HOC DE LA SMH POUR LES DEPENSES INFERIEURES AU SEUIL.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

L'Autorité Contractante : Société Mauritanienne des Hydrocarbures

Objet : Dossier **CCC N°22** portant sur **l'acquisition des équipements de protection individuelle pour les dépôts de la SMH**

Nombre d'offres reçues : trois (03) offres

Nom de l'attributaire : SOFIS (RC : 92561/GU/13570/3147 et NIF : 00312371)

Montant et délai d'exécution : Trois cent soixante-deux mille huit cents MRU HTVA (362 800 MRU HTVA) et un délai d'exécution de 15 jours.

Source de financement : Fond SMH

La publication du présent avis ouvre un délai de recours de 03 jours ouvrables auprès de l'Autorité Contractante.